

## Axe 4 : Préserver notre paysage et notre environnement

| N°   | Titre de l'action   | pdf   |
|------|---|-------|
| 4-01 | <a href="#">Favoriser les transports en commun</a>                                      | (pdf) |
| 4-02 | <a href="#">Favoriser le covoiturage</a>  | (pdf) |
| 4-03 | <a href="#">Recenser les espèces locales</a>  | (pdf) |
| 4-04 | <a href="#">Sensibiliser à la biodiversité</a>  | (pdf) |
| 4-05 | <a href="#">Création de ruches et de nichoirs</a>                                       | (pdf) |
| 4-06 | <a href="#">Abandonner les pesticides</a>   | (pdf) |
| 4-07 | <a href="#">Créer un verger et un herbier d'espèces locales près du parc de loisirs</a> | (pdf) |
| 4-08 | <a href="#">Réduire la pollution sonore</a>   | (pdf) |
| 4-09 | <a href="#">Sensibiliser aux méthodes de démoustication</a>                             | (pdf) |
| 4-10 | <a href="#">Réduire les feux de végétaux</a>  | (pdf) |
| 4-11 | <a href="#">Ne plus bruler les végétaux dans les services municipaux</a>                | (pdf) |
| 4-12 | <a href="#">Etudier la mise en place d'un compostage collectif</a>                      | (pdf) |
| 4-13 | <a href="#">Permettre une bonne gestion des déchets des entreprises</a>                 | (pdf) |
| 4-14 | <a href="#">Inciter au compostage individuel et le développer</a>                       | (pdf) |
| 4-15 | <a href="#">Lancer l'agro-pastoralisme dans les bois d'Opio</a>                         | (pdf) |
| 4-16 | <a href="#">Faire un bilan carbone des services municipaux</a>                          | (pdf) |
| 4-17 | <a href="#">Etablir le bilan carbone d'Opio</a>   | (pdf) |
| 4-18 | <a href="#">Etablir un diagnostic de la pollution électromagnétique</a>                 | (pdf) |
| 4-19 | <a href="#">Promouvoir les économies d'eau</a>  | (pdf) |
| 4-20 | <a href="#">Mettre en place une cantine BIO à l'école</a>                               | (pdf) |
| 4-21 | <a href="#">Sensibiliser les scolaires à la production Bio et locale</a>                | (pdf) |
| 4-22 | <a href="#">Evaluer la qualité de l'air intérieur des locaux municipaux</a>             | (pdf) |
| 4-23 | <a href="#">Mettre à disposition des informations sur la qualité de l'air à Opio</a>    | (pdf) |
| 4-24 | <a href="#">Produire de l'eau chaude solaire pour les logements municipaux</a>          | (pdf) |
| 4-25 | <a href="#">Utiliser des peintures bio pour les bâtiments municipaux</a>                | (pdf) |
| 4-26 | <a href="#">Plantation d'espèces méditerranéennes sur les espaces verts municipaux</a>  | (pdf) |
| 4-27 | <a href="#">Faciliter l'évacuation des eaux pluviales</a>                               | (pdf) |
| 4-28 | <a href="#">Vers des bâtiments plus économes</a>  | (pdf) |

## Axe 4 : Taches en cours

### Favoriser les transports en commun

- [\(Favoriser les transports en commun\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Pour tous les déplacements, les habitants d’Opio utilisent leur véhicule personnel. L’utilisation des transports en commun peut être une alternative pouvant être proposée sur des trajets spécifiques (domicile-travail, domicile-école, Nice ville, Nice aéroport, Antibes...).

Cette utilisation a de multiples incidences sur le quotidien de tous, comme par exemple :

- un coût moindre,
- un trafic moins dense, et donc un air moins pollué par les gaz d’échappement, moins de nuisances sonores

La commune agit ainsi en regard de l’axe stratégique « préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Identifier les trajets les plus utilisés et les coûts d’abonnements respectifs
2. Communiquer sur les lignes qui passent à Opio.
3. Étudier une participation financière (% de l’abonnement, offrir le premier mois, offrir des tickets gratuits, etc.)
4. Étudier avec les autorités organisatrices des transports l’amélioration des fréquences et de la desserte.

|  |   |               |               |
|--|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l’action</b>               | Mairie, CASA , Conseil Général  |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d’OPIO, site Web, Nice Matin, Facebook  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Envibus, Conseil Général, Ligne d’Azur  |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, CASA, Conseil Général   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre d’abonnements subventionnés  |               |               |
| <b>Budget</b>                            | €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-01</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

Rien a ete fait / pas dependant de la mairie (mais de la CASA) CASA: Ici&La

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Favoriser le covoiturage

- (Favoriser le covoiturage)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

Pour tous les déplacements, les habitants d'Opio utilisent leur véhicule personnel, très souvent seul dans leur véhicule. Le covoiturage peut être une alternative pouvant être proposée sur des trajets spécifiques (domicile-travail, domicile-école...).

Cette utilisation a de multiples incidences sur le quotidien de tous, comme par exemple :

- une meilleure convivialité (entre covoitureurs),
- un coût moindre (les coûts sont partagés),
- un trafic moins dense (et donc un air moins pollué par les gaz d'échappement, moins de nuisances sonores).

La commune agit ainsi en regard de l'axe stratégique « préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Identifier les sites et organismes clés sur la région, les applications Smartphones facilitant leurs usages
2. Étudier la création d'un parc relais à Opio (parking de la Font Neuve ?)
3. Communiquer sur les avantages du covoiturage

|   |   |               |               |
|---|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>  | Association, CASA, Conseil Général  |               |               |
| <b>Communication</b>  | Feuille d'OPIO, site Web, Flyers, article Nice Matin  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>   | Les sites de covoiturage : equipage06, ottoetco, covoiturage.fr                                   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b>  | CASA, Conseil Général   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>  | Nombre d'Opidiens inscrits sur les sites ottoetco, covoiturage06, covoiturage.fr                  |               |               |
| <b>Budget</b>   | €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>   | ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>   | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-02</b>  | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <div style="width: 100px; height: 15px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

Rien a été fait Une étude est en cours pour mettre un panneau sur la place de la font neuve.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Recenser les espèces locales

- [\(Recenser les espèces locales\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Afin que les générations futures continuent à profiter de toutes les richesses végétales et animales présentes sur notre commune, nous nous devons d’y faire attention. Le recensement de ces espèces est une action clé dans la sauvegarde afin de connaître les espèces présentes et ainsi mettre en place les actions correspondantes. La biodiversité animale et végétale sera étudiée.

La commune agit ainsi en regard de l’axe stratégique « préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un inventaire des recensements existants
2. Le cas échéant, identifier les organismes ou associations qui pourraient conduire ce type d’inventaires
3. Effectuer les recensements.
4. Organiser un concours photo avec les habitants et les écoles (le plus grand nombre d’espèces identifiées par exemple)

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l’action</b>               | Associations (LPO par exemple), agriculteurs  |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d’OPIO, site Web, réunions à la salle polyvalente, dans les écoles  |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Associations (LPO), agriculteurs, particuliers  |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de végétaux référencés. Nombre d’animaux référencés. Lieux riches en végétaux et leur nombre. Lieux riches en animaux et leur nombre |
| <b>Budget</b>                            | € €   |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚ ⌚   |

**Responsable** : Catherine & Philippe

| Projet 4-03   | Date prochaine réunion | Statut  | Budget    |
|---|------------------------|---|-----------|
|  | 12/12/2012             | Le livrable a été défini, choix retenu : recensement participatif | A définir |

- le SIAQUEBA a fourni un rapport sur les animaux aquatiques. - la LPO sur la chouette

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Sensibiliser à la biodiversité

- [\(Sensibiliser à la biodiversité\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Seulement 68% des habitants sont conscient du rôle de la biodiversité et comprennent les enjeux. Des opérations de sensibilisation doivent donc être organisées. Ainsi la population pourra adhérer à la démarche de protection de la nature et déployer certaines actions dans les jardins privés.

Un partenariat de 3 ans avec la Ligue de Protection des Oiseaux a été signé en Octobre 2011, pour des actions de sensibilisation sur les oiseaux et leur milieu de vie à l'école primaire d'Opio.

L'objectif est de concrétiser des partenariats avec d'autres associations pour sensibiliser le reste de la population.

La commune agit ainsi en regard des axes stratégiques suivant « préserver notre paysage et notre environnement » et « dynamiser le lien social ».

## Étapes proposées

1. Identifier les populations "cibles" (enfants, adolescents, adultes, ...)
2. Identifier des associations et concrétiser des partenariats.
3. Organiser les événements (expositions, visites, concours photos...)
4. Identifier les végétaux et animaux nécessitant une sensibilisation particulière

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | LPO, autres associations, particuliers, corps enseignant   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d'OPIO, site Web, expositions photos, visites de jardins                                 |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | LPO, autres associations, particuliers, corps enseignant   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, Associations   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre d'événements organisés  |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚ ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid #000;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-04</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

- verifier ce qui a ete fait par les scolaires - LPO - soiree des abeilles

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Création de ruches, de nichoirs...

- [\(Création de ruches, de nichoirs...\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La création de ruches, de nichoirs et de mangeoires permet de conserver et de développer la faune (abeilles, oiseaux, chauves-souris, insectes...) ; Et ainsi, faciliter le développement de la flore de manière générale. La commune a signé en 2011 une convention avec la LPO. Deux classes de l'école primaire sont sensibilisées à la faune aviaire et fabriquent et installent des nichoirs. L'école primaire est devenue « refuge LPO ». Le parking sous-terrain du centre commercial abrite une colonie d'hirondelles. Cet abri devra être préservé.

Les objectifs sont :

- d'installer des nichoirs et des mangeoires dans les différents espaces publics de la commune
- d'étudier l'installation de ruches dans l'oliveraie communale.

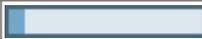
La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Identifier le type, le nombre et les lieux d'implantation sur le domaine public,
2. Sensibiliser la population sur les biotopes des espèces fragiles afin de faciliter la création d'abris, mangeoires... dans les propriétés privées,
3. Baliser ces installations,
4. Entretien des installations

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Mairie, association, apiculteurs professionnels, chasseurs, garde-chasse.   |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d'OPIO, site Web, vente de miel sur le marché   |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services municipaux, associations, apiculteurs professionnels, chasseurs, garde-chasse, LPO   |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, associations  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de ruche et de kilogrammes de miel produit. Nombre de nichoirs, nombre d'animaux accueillis. Nombre de mangeoires, nombre d'animaux accueillis |
| <b>Budget</b>                            | € €   |
| <b>Échéancier</b>                        | 🕒 🕒   |

**Responsable** : Jacqueline

| Projet 4-05   | Date prochaine réunion | Statut           | Budget |
|---|------------------------|------------------|--------|
|  | jj/mm/aaaa             | Pas d'avancement | -      |

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Sensibiliser la population à l'abandon des pesticides

- [\(Sensibiliser la population à l'abandon des pesticides\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

L'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires entraîne un appauvrissement des sols et une pollution des nappes phréatiques. La commune se doit d'être exemplaire et a décidé depuis 2008 d'abandonner l'usage de ce type de produit sur tous les espaces et chemins communaux.

L'objectif est de sensibiliser la population pour arrêter de l'usage des pesticides.

La commune agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant « préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Sensibiliser la population aux problématiques liées à l'utilisation des pesticides,
2. Informer la population à l'utilisation d'alternatives.

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Mairie   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d'OPIO, site Web, panneaux sur les espaces verts                 |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services municipaux, Nova Jardin, Alliance Provence                      |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de personnes sensibilisées. Nombre de personnes formées           |               |               |
| <b>Budget</b>                            | €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; background-color: #4f81bd; height: 10px;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-06</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

Pas d'action

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Créer un verger et un herbier d'espèces locales près du parc de loisirs

- (Créer un verger et un herbier d'espèces locales près du parc de loisirs)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

La création d'espaces dédiés aux espèces végétales locales avec sentier botanique permet de conserver la diversité de la flore et la développer. La culture des plantes aromatiques fait partie de l'histoire du village. Les rosiers à parfum (rose centifolia) et autres espèces cultivées autrefois comme le jasmin (logo d'Opio), pourront être réintroduits de manière significative, les cultures d'oliviers pourront perdurer.

La commune a déjà replanté 5000 rosiers centifolia sur le terrain jouxtant le parc de loisirs, avec l'aide des enfants des écoles d'Opio.

La commune a remis en production une oliveraie jouxtant le parc de loisirs. La taille des oliviers et le ramassage des olives est l'occasion d'un apprentissage pour les enfants de l'école.

L'objectif est de continuer à replanter des espaces autrefois cultivées et à créer un sentier botanique.

La commune agit ainsi en regard des axes stratégiques suivant : « préserver notre paysage et notre environnement » et « dynamiser le lien social ».

## Étapes proposées

1. Identifier les zones et superficie pouvant accueillir une plantation et identifier les espèces pouvant y être plantées près des plantations existantes
2. Créer des plantations
3. Créer le sentier botanique

|  |   |               |               |
|--|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Mairie, associations, agriculteurs, particuliers  |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Feuille d'OPIO, site Web, inauguration, panneaux  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Associations, agriculteurs, particuliers, services municipaux   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, Région  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Création du sentier botanique. Superficie des plantations sur les terrains municipaux. Nombre d'espèces présentes |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚ ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #4f81bd; border: 1px solid #ccc;"></div>                  |               |               |
| <b>Projet 4-07</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

- rosiers - oliviers - pas de jasmin

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation

responsables

# Réduire la pollution sonore

- [\(Réduire la pollution sonore\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Une récente étude sur le bruit dans la Communauté d’Agglomération a conduit à l’élaboration d’une cartographie sonore de toutes les communes de la CASA, donc d’Opio. Cette étude montre que le bruit est engendré par les véhicules circulant sur le CD3 avec des niveaux sonores autour de 65 à 70 dB(A) en journée et inférieurs à 50 dB(A) la nuit. Ces niveaux sonores sont conformes à ceux attendus en bordure d’une route départementale. Toutefois, lors des ateliers de concertation de l’Agenda 21, de nombreuses personnes ont souhaité inscrire une action proposant une réduction de la pollution sonore par la mise en conformité des lieux festifs, le respect des règles de bon voisinage (abolements, bricolage, etc.), la réduction de la vitesse des véhicules et le rappel à la loi.

L’objectif de cette fiche est multiple : s’assurer de la conformité des lieux festifs aux normes en vigueur, rappeler et sensibiliser aux règles de bon voisinage (bricolage, aboiement des chiens), réduire la vitesse des véhicules circulant sur la commune.

Cette action s’inscrit dans l’axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement »

## Étapes proposées

1. Mesurer la pollution sonore des lieux festifs (salle polyvalente, Club Med, camping): faire une mesure, vérifier si conforme aux normes
2. Sensibiliser aux règles de bon voisinage, et appliquer la loi
3. Étudier la possibilité de réduire la vitesse des véhicules sur la commune : radar, dos d’âne...

|  |   |               |               |
|--|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l’action</b>               | Comité de pilotage, associations  |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Site web, Feuille d’Opio  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services administratifs et techniques, CASA, police municipale, Gendarmerie                       |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d’Opio, CASA   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Inventaires publiés sur le site web. Mécanisme de mise à jour mis en place.                       |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-08</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

- des autorisations sont a demander en mairie - pas de communication pour les particuliers - dos d'anes sur les chemins communaux - communication faite sur la feuille d'Opio pour les feux d'artifices, le bricolage...différences entre un professionnel et un particulier ?

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Sensibiliser aux méthodes de démoustication

- (Sensibiliser aux méthodes de démoustication)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

Mieux vivre ensemble, c'est aussi prévenir collectivement la propagation des maladies par les moustiques. Le moustique tigre s'est durablement installé sur la région. Ce type de moustique est un puissant vecteur de maladies virales. Sur proposition du Conseil Général, un camion équipé d'outils de sensibilisation s'est installé lors de notre dernière fête des associations.

Les objectifs sont de mettre en place :

- Une action de sensibilisation pérenne
- De l'information accessible à tous

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Sensibilisation durant le printemps aux méthodes de démoustication ou du moins les gestes pour éviter leur prolifération
2. Mise à disposition d'informations sur le site web

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Porteur de l'action</b>    | Comité de pilotage   |
| <b>Communication</b>          | Site web, Feuille d'Opio, Nice Matin, Facebook                       |
| <b>Partenaires techniques</b> | Associations, Conseil général, Services administratifs et techniques |

|   |   |               |               |
|---|---|---------------|---------------|
| <b>Partenaires financiers pressentis</b>  | Mairie d'Opio, Conseil Général  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>  | Action de sensibilisation mise en place et pérenne. Information accessible        |               |               |
| <b>Budget</b>   |  |               |               |
| <b>Échéancier</b>   |  |               |               |
| <b>Avancement</b>   |  |               |               |
| <b>Projet 4-09</b>  | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

rien n'a été fait

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Interdire les feux de végétaux

- [\(Interdire les feux de végétaux\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Une collecte des déchets végétaux est déjà pratiquée sur la commune entre le 15 mars et le 15 novembre. Les déchetteries de la CASA sont également utilisables en permanence.

Malgré ces moyens le brûlage reste souvent utilisé au détriment d'un réemploi de ces déchets verts plus respectueux de la planète.

Axe stratégique : Préserver notre paysage et notre environnement.

## Étapes proposées

1. Rappeler aux habitants que les feux de végétaux sont nocifs pour la santé et dangereux pour l'environnement (CO<sup>2</sup>, incendie de forêt)
2. Les Services municipaux donneront l'exemple en remplaçant le brûlage par le compostage
3. Interdire les feux de particuliers en développant le ramassage des végétaux (efficace et simple)
4. Informer sur la pollution atmosphérique engendrée par les feux de jardin.

- 5. Étudier la faisabilité d’une délibération pour interdire tous les feux (sauf barbecue !) en privilégiant des solutions gagnant : gagnant
- 6. Étudier la faisabilité du passage dans chaque quartier d’un broyeur mobile (à la demande)

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l’action</b>               | Comité de pilotage  |
| <b>Communication</b>                     | Éducation et Sensibilisation importante des particuliers  |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services municipaux   |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, CASA  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Volumes collectés. Respect des règles par les services municipaux, par les professionnels et par la population. |
| <b>Budget</b>                            | € €   |
| <b>Échéancier</b>                        | 🕒   |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 15px; background-color: #4F81BD;"></div>  |

**Responsable :** Mairie d'Opio

| Projet 4-10   | Date prochaine réunion | Statut   | Budget |
|---|------------------------|--|--------|
| <div style="width: 100%; height: 15px; background-color: #4F81BD;"></div> | -                      | La Préfecture des Alpes Maritimes a édicté un nouvel arrêté modifiant l’arrêté préfectoral N° 2002-343 concernant l’incinération des végétaux. En effet, les conditions de brûlage des déchets verts ont été changées par l’arrêté 2012-1123 du 19 novembre 2012. Cette fiche n'a donc plus lieu d'être. | -      |

L'arretet prefectoral est en application sur la commune. ramassage des vegetaux est mis en place (toute l'annee depuis Jan-16)

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Ne plus brûler les végétaux dans les services municipaux

- [\(Ne plus brûler les végétaux dans les services municipaux\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Les services municipaux utilisent encore le brûlage des végétaux, en période de taille, ou d'intempéries générant des déchets végétaux.

L'objectif est de ne plus brûler les végétaux dans les services municipaux.

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un diagnostic des tonnages annuels.
2. Amener les déchets dans les déchetteries de la CASA
3. Utiliser le compostage collectif si la fiche 4-12 aboutissait

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage  |
| <b>Communication</b>                     | Éducation et Sensibilisation importante des particuliers          |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services municipaux, CASA   |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, CASA  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Volumes collectés. Respect des règles par les services municipaux |
| <b>Budget</b>                            | € €   |
| <b>Échéancier</b>                        | 🕒   |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>  |

**Responsable** : A déterminer

| Projet 4-11          | Date prochaine réunion | Statut   | Budget |
|----------------------|------------------------|--|--------|
| <input type="text"/> | jj/mm/aaaa             | Aucune subvention n'a été obtenu pour l'achat du broyeur. L'achat est, malgré tout, maintenu début 2013. | -      |

La décharge est utilisée.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Étudier la mise en place d'un compostage collectif

- (Étudier la mise en place d'un compostage collectif)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

La commune d'Opio a installé le tri sélectif depuis de nombreuses années. La communauté d'agglomérations l'a amélioré par le tri des emballages et la fourniture des composteurs.

Pour aller plus loin, nous proposons d'améliorer la gestion des déchets sur Opio notamment au niveau des déchets verts.

L'objectif serait de mettre en place un système de compostage collectif. Le compost pourrait être utilisé pour les espaces verts du village et pour des actions pédagogiques, distribué aux particuliers en échange de leur apport en matière végétale

Cette action s'inscrit dans l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Étudier l'intérêt et la faisabilité d'un compostage collectif sous la forme d'une aire de compostage communale ou communautaire, ou de composteurs collectifs
2. Faciliter l'évacuation des déchets verts (pendant la période où ils ne sont pas ramassés) par la mise en place de bennes dans les quartiers
3. Dans l'étude, vérifier la faisabilité du compostage des résidus de noyaux du Moulin d'Opio

|   |   |               |               |
|---|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>  | Comité de pilotage  |               |               |
| <b>Communication</b>  | Incitation à utiliser ces moyens. Formation à l'utilisation. Publicité sur le réemploi des déchets                      |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>   | Services techniques de la mairie, CASA.   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b>  | Mairie, CASA  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>  | Nombre de composteurs chez les particuliers. Mesurer les déchets verts apportés en déchetterie par les habitants d'Opio |               |               |
| <b>Budget</b>   | € € €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>   | ⌚ ⌚ ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>   | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div>                       |               |               |
| <b>Projet 4-12</b>  | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <div style="width: 100px; height: 15px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

Un maître composteur nous avait contacté pour la mise en place d'un composteur collectif, dans les écoles. un dossier devait être élaboré avec elle....aucun retour de sa part.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Permettre une bonne gestion des déchets des entreprises

- [\(Permettre une bonne gestion des déchets des entreprises\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Les déchets des uns font les matières premières des autres : sur cette constatation, il serait souhaitable d’identifier sur notre commune les sources de déchets générés par les entreprises et leur possible réemploi. (Par exemple, certaines entreprises exportent des produits locaux, serait-il possible de réutiliser le déchet papier ou le déchet carton qui une fois broyé pourrait être utilisé pour caler ces produits dans leurs emballages ?).

La commune, agit ainsi en regard de l’axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Établir un diagnostic du recyclage des déchets dans les entreprises (médicaux ; produits chimiques ; huiles des restaurants ; eaux de lavage des voitures ; résidus du moulin ...).
2. Organiser un forum d'échanges inter-entreprises pour mettre en valeur les bonnes pratiques et optimiser les flux afin de valoriser les déchets.

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage  |
| <b>Communication</b>                     | -   |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Chambres consulaires, CASA-Envinet, Club Med  |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | CASA, Mairie  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Volumes traités ou recyclés. Nombre d’entreprises concernées                        |
| <b>Budget</b>                            | €   |
| <b>Échéancier</b>                        |  |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="border: 1px solid black; width: 100px; height: 15px;"></div>            |

| Projet 4-13 | Date prochaine réunion | Statut | Budget |
|-------------|------------------------|--------|--------|
|             | jj/mm/aaaa             | ...    | -      |

Dechets verts ⇒ la déchetterie produit du compost et le redistribue.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Inciter au compostage individuel et le développer

- [\(Inciter au compostage individuel et le développer\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Le brûlage des végétaux ou leur mise en décharge est dommageable pour notre environnement et ne respecte pas les principes d'un développement durable. Le compostage est une bonne alternative et génère une matière première gratuite et réutilisable dans nos jardins. De plus elle participe à la réduction de l'emploi d'engrais chimiques.

La CASA a déjà été à l'origine de plusieurs campagnes de promotion du compostage individuel.

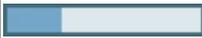
L'objectif de cette action est d'augmenter de 20% le nombre de composteurs individuels sur la commune.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

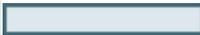
## Étapes proposées

1. Profiter d'un accueil des nouveaux arrivants sur la commune afin de les informer sur le tri des déchets, leur proposer un composteur et un seau à compost. Les nouveaux habitants accueillis se sentiront plus impliqués.
2. Repérer les gros gisements de déchets végétaux pendant la collecte hebdomadaire (15 mars-15 novembre), et sensibiliser les usagers de cette collecte

3. Sensibiliser : faire intervenir une association spécialisée lors de certains événements communaux

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage  |
| <b>Communication</b>                     | Formation aux techniques de compostage  |
| <b>Partenaires techniques</b>            | CASA-Envinet  |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | CASA  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de composteurs livrés par CASA-Envinet                                     |
| <b>Budget</b>                            | €   |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚   |
| <b>Avancement</b>                        |  |

**Responsable** : A déterminer

| Projet 4-14   | Date prochaine réunion | Statut           | Budget |
|---|------------------------|------------------|--------|
|  | jj/mm/aaaa             | Pas d'avancement | -      |

la CASA propose des composteurs a des prix tres attractifs.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l’atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Lancer l'agro-pastoralisme dans les bois d'Opio

- [\(Lancer l'agro-pastoralisme dans les bois d'Opio\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La surface de la commune d’Opio est de 947 hectares dont la moitié sont des espaces boisés classés (EBC). Toutes les parcelles EBC sont privées et ne sont pas entretenues, ce qui représente un risque incendie élevé pour les habitations jouxtant ces parcelles. De plus, ces habitations sont situées sur un niveau topographique plus élevé que le bois, ce qui accroît le risque (le feu monte !).

La commune d’Opio, soucieuse de l’entretien de ces espaces boisés, a engagé une étude d’un plan simple de gestion de la forêt privée, qui a conclu à la faisabilité de l’agro-pastoralisme. Par contre, la

surface considérée par l'étude pourrait ne pas suffire à la vie d'un troupeau. En revanche, la commune voisine de Valbonne lance un projet sur des terrains assez proches.

Un autre point à prendre en compte : la cohabitation avec les chasseurs, autres usagers des bois.

L'objectif de cette fiche est la mise en œuvre de l'agro-pastoralisme.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Mettre en place un plan simple de gestion dans la forêt privée d'Opio.
2. Étudier la mise en place de l'agro-pastoralisme avec prêt d'animaux aux particuliers et aux services techniques municipaux pour débroussailler. Ce projet pourrait être lié à la création d'une ferme pédagogique.

|   |   |               |               |
|---|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>  | Comité de pilotage  |               |               |
| <b>Communication</b>  | Convaincre de l'intérêt de la solution  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>   | CRPF, Spécialistes d'agro-pastoralisme, Services techniques, Chambre d'Agriculture                |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b>  | Chambre d'Agriculture   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>  | Étude réalisée. Nombre de demandes. Taille du cheptel mis à disposition et utilisé                |               |               |
| <b>Budget</b>   | € € €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>   | 🕒 🕒   |               |               |
| <b>Avancement</b>   | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-15</b>  | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <div style="width: 100px; height: 15px; background-color: #add8e6; border: 1px solid black;"></div> | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

Pas de progres

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Faire un bilan carbone des services

# municipaux

- [\(Faire un bilan carbone des services municipaux\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune n'a jamais lancé une démarche de bilan carbone des services municipaux, qui permettrait de mettre en lumière des axes d'amélioration de l'empreinte carbone des services.

L'objectif de cette action est d'établir un bilan carbone des services municipaux.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un bilan carbone des services municipaux
2. Le communiquer au sein des services, et à la population
3. Établir un plan d'action qui adresse les points faibles de ce diagnostic.

|  |  |
|--|--|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio                         |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Consultant externe, ADEME, CASA                            |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio, ADEME                                       |
| <b>Indicateurs</b>                       | Bilan carbone effectué. Plan d'action établi et communiqué |
| <b>Budget</b>                            | € € €  |
| <b>Échéancier</b>                        | 🕒  |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>                                       |

| Projet 4-16          | Date prochaine réunion | Statut | Budget |
|----------------------|------------------------|--------|--------|
| <input type="text"/> | jj/mm/aaaa             | ...    | -      |

bilan thermique des tous les batiments administratifs

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Établir le bilan carbone d'Opio

- (Établir le bilan carbone d'Opio)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

Cette action est destinée à tous les habitants et professionnels de la commune. L'estimation du taux de carbone émis par la commune dans son ensemble donne une mesure concrète de la situation actuelle et facilite la mise en place des objectifs à atteindre.

Cette estimation pourra être basée sur le bilan carbone des services communaux auquel pourrait s'ajouter le bilan carbone des foyers et des entreprises.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Présenter le bilan carbone établi par l'action 4-16 aux habitants et professionnels lors d'une réunion publique d'information.
2. Proposer à la population et aux entreprises une méthode d'évaluation de leur propre bilan carbone. Cette méthode devra pouvoir fournir des indicateurs globaux sur les bilans carbone d'Opio.
3. Définir un taux à atteindre dans les années à venir et proposer des solutions techniques adéquates.

|  |   |               |               |
|--|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage                                |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Réunion publique, site Web                        |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | CASA, ADEME, site Web spécialisé en bilan carbone |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie, ADEME                                     |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Bilan carbone établi                              |               |               |
| <b>Budget</b>                            | €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚ ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>                              |               |               |
| <b>Projet 4-17</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>                     | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/>                     | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

pas de progres

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- ~~Épanouissement de tous les êtres humains~~
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- ~~Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables~~

# Diagnostic de la pollution électromagnétique

- [\(Diagnostic de la pollution électromagnétique\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La pollution peut prendre différentes formes, n'est pas toujours visible et détectable de façon simple. Avec l'apparition des nouvelles technologies, de nouvelles formes de pollution sont à considérer. Ce qui n'est pas visible ou méconnu n'en est pas moins pour autant sans danger.

Dans le cadre de la préservation de la santé de tous les habitants de la commune, il apparaît utile de vérifier les équipements et leur impact sur l'environnement. C'est l'objectif de cette action.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Identifier les sources de pollution électromagnétique concernées : antennes, lignes haute tension, micro-ondes, wi-fi...
2. Identifier les études existantes, et les mettre à disposition du public
3. Faire établir un diagnostic des installations existantes sur la commune, et le communiquer

|  |                                  |               |               |
|--|----------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage, associations |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Réunion publique, site Internet  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | CASA                             |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie                           |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Diagnostic établi et communiqué  |               |               |
| <b>Budget</b>                            | €                                |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚                                |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>             |               |               |
| <b>Projet 4-18</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>    | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/>                     | jj/mm/aaaa                       | ...           | -             |

La mairie a fait une etude avec des mesures.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Promouvoir les économies d'eau

- [\(Promouvoir les économies d'eau\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

L'eau est une ressource précieuse. Chaque année de sécheresse le démontre et induit une vraie prise de conscience auprès du grand public. Il est à présent indispensable de passer de la phase du simple constat à une phase active de sauvegarde de cette ressource irremplaçable.

L'objectif de cette action est de réduire la consommation d'eau de la commune par habitant de 10% en cinq ans

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Mettre en place un tableau de bord de la consommation d'eau par les services municipaux
2. Sensibiliser la population à leur propre consommation et à son suivi permanent
3. Communiquer sur les gains réalisés et les techniques employées par leurs auteurs
4. Fournir un guide des consommations moyenne par typologie de foyer et de type d'habitat
5. Promouvoir les économies d'eau via une campagne de communication sur le sujet
6. Étudier la mise à disposition de réservoir d'eau pluviale sur le modèle de la mise à disposition des composteurs et fournir des explications sur les méthodes de stockage d'eau
7. S'assurer que le PLU autorise l'implantation de collecteurs d'eau pluviale.

|  |   |
|--|---|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Mairie  |
| <b>Communication</b>                     | Stratégie de communication à mettre en œuvre. Moyen de communication à utiliser |
| <b>Partenaires techniques</b>            | CASA, Lyonnaise des eaux  |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Lyonnaise des eaux  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Consommation d'eau avant et après action  |

|                      |   |               |               |
|----------------------|---|---------------|---------------|
| <b>Budget</b>        |  |               |               |
| <b>Échéancier</b>    |  |               |               |
| <b>Avancement</b>    | <input type="text"/>  |               |               |
| <b>Projet 4-19</b>   | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/> | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

pas d'action

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Mettre en place une cantine BIO à l'école

- [\(Mettre en place une cantine BIO à l'école\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune a commencé une action dans ce sens.

Depuis janvier 2010, un repas BIO est servi à l'école primaire un jour par semaine. Les indicateurs de fréquentation montrent que c'est le jour du BIO que les parents laissent le plus leurs enfant à la cantine de l'école.

Les objectifs sont de :

proposer progressivement 2, puis 3 puis 4 repas BIO par semaine à l'école primaire appliquer la même approche à la maternelle et à la crèche. proposer un repas BIO local par mois (le jour du repas fait sur place ?)

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Continuer l'effort en proposant plus de repas BIO par semaine.
2. Étudier comment répartir le financement entre la Mairie et les familles.

3. Offrir des repas BIO à la maternelle et à la crèche
4. Proposer des fruits BIO de saison aux goûters (10H00, 16H00) de l'école.
5. Veiller à la préférence de l'utilisation de produits BIO produits localement.

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio                                       |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | ESAT La Bastide, Chateauneuf   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio, familles  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de repas BIO à la cantine des 2 écoles.                           |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚ ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; background-color: #4f81bd; height: 10px;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-20</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

1j/semaine nourriture locale

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Sensibiliser les scolaires à la production Bio et locale

- [\(Sensibiliser les scolaires à la production Bio et locale\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune a commencé une action visant à aller vers plus de repas BIO à l'école (voir fichier 4-20).

L'objectif de cette action est de promouvoir les produits BIO, locaux et de saison auprès du jeune public.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Création d'un potager pour les écoles afin de sensibiliser les enfants aux produits de saison et à l'utilisation de méthodes naturelles pour l'entretien des jardins.
2. Continuer les « sorties mensuelles à la ferme » pour sensibiliser les enfants au monde agricole (en partie déjà fait avec les sorties à la roseraie, à l'olivieraie et au moulin...). Visiter les producteurs locaux à différentes saisons.

|  |   |               |               |
|--|---|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage  |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio                                    |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services techniques de la mairie, associations, personnels des écoles |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre d'action de sensibilisation.                                   |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €   |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚   |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>  |               |               |
| <b>Projet 4-21</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/>                     | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

potager aux ecoles liee a la 4-20 voir Gilles Dutto

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Évaluer la qualité de l'air intérieur des locaux municipaux

- (Évaluer la qualité de l'air intérieur des locaux municipaux)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

La qualité de l'air intérieur des locaux municipaux n'est pas évaluée.

L'objectif est d'établir un diagnostic de l'air intérieur des locaux municipaux et l'installation de bonnes

pratiques pour garder un air intérieur sain.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un diagnostic de l'air intérieur des locaux municipaux : mairie, écoles, crèche.
2. Procéder aux améliorations nécessaires
3. Établir un guide de bonnes pratiques pour garder une bonne qualité de l'air intérieur : bonne aération de locaux, utilisation de produits de ménage bio, etc...

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio   |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services administratifs et techniques d'Opio   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Diagnostic de l'air intérieur des écoles, de la crèche, de la mairie effectués et communiqués. Guide de bonnes pratiques créé et communiqué. |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>   |               |               |
| <b>Projet 4-22</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/>                     | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

rien n'a été fait études nationales

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Mettre à disposition des informations sur la qualité de l'air à Opio

- [\(Mettre à disposition des informations sur la qualité de l'air à Opio\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

Des informations sur la qualité de l'air extérieur sont disponibles sur le site d'Atmopaca.

Cette fiche vise à communiquer ces informations aux habitants d'Opio.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un diagnostic des informations disponibles sur la qualité de l'air à Opio : sur quel site, fréquence de mise à jour, etc.
2. Établir un plan de communication de ces information, en lien avec la fréquence de mise à jour.
3. Étudier comment évaluer la pollution de l'air due aux feux de jardin et communiquer ces données.

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>   | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>   | Panneaux, site web, Feuille d'Opio                                       |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>  | Atmopaca   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b>                                   | Mairie d'Opio  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>   | Informations publiées sur le site web                                    |               |               |
| <b>Budget</b>  | €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>  | ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>  | <div style="width: 50%; height: 10px; background-color: #add8e6;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-23</b>   | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <div style="width: 100px; height: 15px; background-color: #add8e6;"></div> | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

La Casa fournit ces donnees

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Produire de l'eau chaude solaire pour les

# logements municipaux

- (Produire de l'eau chaude solaire pour les logements municipaux)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

## Contexte et objectifs

La commune possède des logements situés au-dessus de l'école primaire et au-dessus des services municipaux.

Cette fiche vise à permettre la production d'eau chaude chauffée par l'énergie solaire pour ces deux séries de logements.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Faire un diagnostic de la production d'eau chaude dans ces 2 séries de logements : type et quantité d'énergie utilisée.
2. Installer des chauffe-eau solaires pour ces deux séries de logements.

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio   |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Professionnel du solaire   |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio, Conseil Général, ADEME DR   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Factures de production d'eau chaude avant et après l'installation des chauffe-eau solaires. Nombre de chauffe-eau solaires installés |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <input type="text"/>   |               |               |
| <b>Projet 4-24</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
| <input type="text"/>                     | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

en cours / budgetise

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Utiliser des peintures bio pour les bâtiments municipaux

- [\(Utiliser des peintures bio pour les bâtiments municipaux\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune entretient des bâtiments : crèche municipale, école maternelle, école primaire, salle polyvalente, mairie, services administratifs, logements appartenant à la commune, local du policier municipal, local de l’Office du tourisme.

L’objectif de cette fiche est de permettre que les services utilisent des matériaux durables et des peintures bio ou éco labellisées. Ils devront utiliser des matériaux qui minimisent la pollution de l’air intérieur (sans formaldéhyde par exemple). Cette contrainte devra être ajoutée dans le cahier des charges d’éventuels prestataires extérieurs.

La commune, agit ainsi en regard de l’axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Ajouter ou s’assurer que le processus d’achat de la commune contient une clause sur les types de matériaux mis en œuvre. Faire connaître cette clause et s’assurer qu’elle est appliquée par tout donneur d’ordre
2. Ajouter une clause dans le cahier des charges type utilisé pour les contrats avec des sociétés extérieures intervenant dans des bâtiments municipaux
3. Établir une liste des matériaux et peintures utilisables par les services municipaux.

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l’action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d’Opio                                     |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services techniques et administratifs d’Opio                           |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d’Opio  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Clause présente dans le cahier des charges. Liste de matériaux établie |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        |  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        |  |               |               |
| <b>Projet 4-25</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

L'église a été refaite avec de la peinture bio. À vérifier si les travaux faits en mairie prennent en compte cette action.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

# Plantation d'espèces méditerranéennes sur les espaces verts municipaux

- [\(Plantation d'espèces méditerranéennes sur les espaces verts municipaux\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune entretient des espaces verts sur les ronds-points et les abords de quelques carrefours, ainsi que ceux du parc de loisirs.

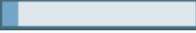
L'objectif de cette action est de ne planter que des espèces méditerranéennes dans les espaces verts municipaux, afin de limiter la consommation d'eau.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Recenser tous les espaces verts entretenus par la commune
2. Y faire un diagnostic des espèces plantées et de la consommation d'eau
3. Changer les espèces allochtones par des espèces méditerranéennes
4. Prendre en compte cette fiche pour l'aménagement de tout nouvel espace

|  |  |
|--|--|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Services techniques d'Opio   |
| <b>Communication</b>                     | Panneaux, site web, Feuille d'Opio   |
| <b>Partenaires techniques</b>            | Services techniques d'Opio   |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | Mairie d'Opio  |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre d'espaces municipaux plantés exclusivement d'espèces méditerranéennes. Consommation d'eau |

|   |   |               |               |
|---|---|---------------|---------------|
| <b>Budget</b>   |  |               |               |
| <b>Échéancier</b>   |  |               |               |
| <b>Avancement</b>   |  |               |               |
| <b>Projet 4-26</b>  | <b>Date prochaine réunion</b>   | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa  | ...           | -             |

a verifier.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Faciliter l'évacuation des eaux pluviales

- [\(Faciliter l'évacuation des eaux pluviales\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

La commune subit depuis plusieurs années et de façon régulière de très violents épisodes pluvieux. Un parfait écoulement des eaux de pluie est alors indispensable à la préservation des bâtiments. Ceci est rendu possible par un entretien régulier de tous les vallons de la commune ainsi qu'une urbanisation prenant en compte ce danger.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Sensibiliser les habitants à l'entretien des caniveaux et les vallons pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie.
2. Faire un état de tous les vallons de la commune
3. Organiser une visite de contrôle et le nettoyage régulier des vallons
4. Établir le bilan des épisodes pluvieux intenses ayant eu lieu ces dernières années
5. Identifier les points noirs, agir auprès des propriétaires, de la mairie et de la DDE pour résoudre ces problèmes, en tenir compte pour l'établissement des permis
6. Présenter les résultats de ces études aux habitants et prendre si besoin les mesures adéquates

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | Réunion publique   |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | DDE, services techniques de la mairie  |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | DDE, Mairie, propriétaires   |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Nombre de points noirs identifiés.   |               |               |
| <b>Budget</b>                            | € € €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚ ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 50%; height: 15px; background-color: #add8e6; border: 1px solid #000;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-27</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

des bassins d'orage sont obligatoires sur tout nouveau permis de construire etude d'hydrologique sur les versants sur les risques des zones inondables, pour la construction des bassins de retention.

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

## Vers des bâtiments plus économes

- [\(Vers des bâtiments plus économes\)](#)
- [Évolution du projet](#)
- [Les comptes rendu de réunion](#)

## Contexte et objectifs

En France, le secteur du bâtiment représente 43% de la consommation totale en énergie et 22% des émissions de gaz à effet de serre. Il y a donc une très grande marge de manœuvre pour agir de façon efficace.

Actions déjà engagées :

- La commune autorise l'installation des panneaux solaires photovoltaïques dans le PLU.
- La thermographie aérienne de la CASA a été réalisée et présentée en 2011. Elle est consultable au Point Info Energie de la CASA
- La CASA a acheté une caméra thermique pour le diagnostic des bâtiments municipaux et communautaires.
- Un diagnostic énergétique du bâtiment de la mairie a été réalisé en 2011. Des actions d'amélioration sont prévues au budget 2012.

La commune, agit ainsi en regard de l'axe stratégique suivant : « Préserver notre paysage et notre environnement ».

## Étapes proposées

1. Promouvoir les interventions de l'espace Info Énergie (EIE) et les actions mise en place par l'ADEME.
2. Adopter des arrêtés permettant une augmentation de COS des bâtiments à faible consommation en énergie
3. Étudier l'achat d'une caméra thermique pour le diagnostic des bâtiments privés (prêt ou location aux propriétaires)
4. Étudier la mise en place de subventions pour les constructions ou rénovations labellisées (quels labels ?)

|  |  |               |               |
|--|--|---------------|---------------|
| <b>Porteur de l'action</b>               | Comité de pilotage   |               |               |
| <b>Communication</b>                     | EIE, information régulière des projets sur la commune  |               |               |
| <b>Partenaires techniques</b>            | CASA, ADEME  |               |               |
| <b>Partenaires financiers pressentis</b> | -  |               |               |
| <b>Indicateurs</b>                       | Consommation énergétique, thermographie, nombre de constructions labellisées                     |               |               |
| <b>Budget</b>                            | €  |               |               |
| <b>Échéancier</b>                        | ⌚  |               |               |
| <b>Avancement</b>                        | <div style="width: 20%; height: 10px; background-color: #4f81bd; border: 1px solid #ccc;"></div> |               |               |
| <b>Projet 4-28</b>                       | <b>Date prochaine réunion</b>  | <b>Statut</b> | <b>Budget</b> |
|  | jj/mm/aaaa   | ...           | -             |

Plus trop d'actualite (plus de COS).

## Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From: <https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link: <https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe4&rev=1352466698>

Last update: **06/07/2014, 13:57**

